

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Master Linguistique et didactique des langues

- Université Rennes 2

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues, littératures et culture

Établissement déposant : Université Rennes 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Linguistique et didactique des langues* existe depuis 2004 ; les domaines dont il relève sont les sciences du langage et la didactique des langues. Il comprend une année de master 1 (M1) commune (en *Linguistique et didactique des langues*) et une année de master 2 (M2) où se distinguent trois spécialités au nombre de trois :

- PRO FLE (*Nouvelles pratiques professionnelles en Français langue étrangère - Français langue seconde - Français sur objectifs spécifiques (FLE/FLS/FOS)*),
- PRO ALE (*Nouvelles pratiques professionnelles en Anglais langue étrangère - Langue pour spécialistes d'autres disciplines - Langue de spécialité (ALE/LANSAD/Langue de spécialité)*),
- *Nouvelles recherches en linguistique et en didactique des langues.*

Les contenus d'enseignement sont organisés selon quatre axes : analyse linguistique de la langue et des discours, analyse de situations didactiques, observation de productions d'apprentissage et utilisation et conception d'outils multimédias en classe de langue.

Chaque semestre comprend cinq unités d'enseignement (UE) : une UE Méthodologie, une UE Fondamentaux, deux UE de spécialisation, une UE Langue. L'UE Méthodologie et l'UE Fondamentaux sont mutualisées entre les deux spécialités PRO FLE et PRO ALE. Les deux UE de spécialisation sont différenciées selon la langue de la spécialité.

La formation s'adresse aux étudiants en formation initiale ainsi qu'aux professionnels (formateurs ou enseignants) qui visent le développement de compétences académiques. Elle permet d'envisager une poursuite en études doctorales, notamment dans le champ scientifique de la linguistique appliquée à la didactique des langues.

Elle vise des objectifs scientifiques (former à et par la recherche) et professionnels (analyse des processus d'apprentissage et des situations d'enseignement) ainsi que le développement de compétences spécifiques qui s'appuient sur des notions théoriques linguistiques et didactiques pour leur transposition dans les pratiques d'enseignement.

## Synthèse de l'évaluation

Le master *Linguistique et didactique des langues* comporte trois spécialités : PRO FLE, PRO ALE et *Nouvelles recherches en linguistique et en didactique des langues*. Son architecture est lisible et permet des passerelles entre les spécialités.

Deux des trois spécialités ont une visée professionnelle (PRO FLE et PRO ALE) et forment des enseignants et des formateurs d'Anglais langue étrangère et de Français langue étrangère. Elles préparent aussi à l'ingénierie de la formation en langues via les TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement). Elles entretiennent des contacts étroits avec le monde professionnel.

La troisième spécialité a une finalité clairement affichée recherche et forme des étudiants en sciences du langage et didactique des langues (formation à l'analyse de corpus, analyse contrastive des faits de langue). Cette spécialité accueille nombre de professionnels (enseignants du primaire et du secondaire) souhaitant renouveler leurs pratiques pédagogiques. C'est de cette spécialité que l'on peut faire émerger des doctorants.

Au niveau régional, ce master est le seul à associer au sein d'une mention la linguistique, la didactique et le multimédia. Il entretient des liens avec le Rectorat d'académie et le monde associatif, où se trouvent des publics demandeurs de formations innovantes pour leurs professeurs de langues.

Il existe trois fiches RNCP distinctes correspondant aux trois spécialités. Ces fiches sont parfaitement lisibles, détaillées et déclinent les différentes activités visées par le diplôme et les emplois accessibles.

Les effectifs sont stables pour les spécialités PRO FLE et *Nouvelles recherches en linguistique et en didactique des langues* et en augmentation constante pour la spécialité PRO ALE. Pour l'année 2014-2015, l'effectif de la mention est le suivant : 63 étudiants en M1 (dont 46 inscrits en PRO FLE et 17 en PRO ALE) - 59 étudiants en M2 (dont 23 inscrits en PRO FLE, 21 en PRO ALE et 15 en *Nouvelles recherches en linguistique et en didactique des langues*).

La formation est sous-encadrée (beaucoup d'enseignants de la formation sont très impliqués dans des responsabilités collectives au sein de l'établissement) et ne peut répondre à des demandes d'inscription très importantes (selon les années entre 300 et 400 candidatures). Deux spécialités sont même contraintes de limiter le flux entrant : PRO FLE et *Nouvelles recherches en linguistique et en didactique des langues*. Les indicateurs montrent que cela pourrait être bientôt le cas pour la spécialité PRO ALE dont le nombre de demandes émanant de l'étranger est en augmentation. Compte-tenu des capacités d'encadrement pédagogique de la formation et du nombre de lieux de stage identifiés, les effectifs atteignent leurs seuils.

Pour la période 2011-2013, les taux de réussite au diplôme s'établissent ainsi : 59,6 % en 2011, 77 % en 2012 et 56,9 % en 2013, soit respectivement en nombre d'étudiants 31/52, 44/57 et 37/65. Ces taux sont peu élevés et mériteraient d'être précisément analysés.

Le taux d'insertion professionnelle des diplômés est très satisfaisant : aux alentours de 79 % en 2011 et 2012, malgré une chute à 57 % en 2013 (le taux de réponses aux enquêtes est respectivement de 68 et 76 % sur les deux dernières années). On note une adéquation entre les secteurs d'insertion professionnelle et les objectifs de la formation. Les diplômés en formation initiale s'insèrent majoritairement dans le secteur de l'enseignement du FLE ou de l'ALE en France ou à l'étranger (enseignants de langues, formateurs de formateurs, responsables de centres de langues, etc.). Chaque année, un à deux étudiants s'inscrivent en études doctorales directement après le M2, mais la tendance est plutôt à une reprise d'études en doctorat après quelques années d'exercice professionnel.

Il existe une réelle interaction entre la recherche et la formation. Pour la spécialité *Nouvelles recherches en linguistique et en didactique des langues*, on constate particulièrement une articulation scientifique forte entre la formation et les thématiques de l'EA 3874 LIDILE (Présentation de Linguistique et didactique des langues), autour de la méthodologie de constitution et d'analyse de corpus et de méta-données. Les travaux des étudiants sont présentés lors de journées d'études annuelles.

Le numérique tient une place importante dans la formation qui articule analyse linguistique, didactique des langues et applications numériques (analyse et conception de dispositifs numériques, outils d'analyse de corpus, etc.). Le master développe des matériels didactiques (FOAD, dispositifs hybrides pour l'enseignement des langues, promotion et évaluation de dispositifs en présentiel et à distance). La formation utilise l'espace numérique de travail (ENT) et la plateforme Coursus (mise à disposition de ressources en ligne) de l'université. L'enseignement du numérique se traduit par une formation progressive des étudiants aux différents outils (en M1, formation à divers logiciels, en M2, travaux sur des plateformes collaboratives et manipulation de logiciels de traitement de données). Pour les spécialités PRO FLE et PRO ALE, les étudiants sont initiés à la création de didacticiels.

S'agissant de l'ouverture internationale, la formation accueille chaque année un nombre significatif d'étudiants internationaux (environ 1/3 de la promotion), recrutés via la procédure Campus France ou sur candidatures individuelles. Dans le cadre du programme Erasmus+, des mobilités d'enseignants sont encouragées et financées. Les missions entrantes sont plus nombreuses que ne le sont les missions sortantes. En ce qui concerne les stages, le dossier précise que les étudiants rennais les réalisent de moins en moins à l'étranger. Quand le lieu de stage se situe à l'étranger, il s'agit le plus souvent d'étudiants internationaux qui rentrent dans leur pays pour l'effectuer.

L'équipe pédagogique de la mention est pilotée par le responsable de la mention et les responsables des spécialités. Elle est composée d'enseignants-chercheurs (EC) (12), d'enseignants (13) et de 2 doctorants. En outre un nombre significatif de professionnels (10 chargés de cours et conférenciers) participent à la formation. Cette équipe ne comprend qu'un seul PR et qu'un seul MCF HDR.

Il n'existe pas de conseil de perfectionnement de la mention mais cette instance est en cours de constitution. Le suivi administratif de la formation est assuré par le département d'Anglais et l'UFR de Langues et non au niveau de la mention.

Points forts :

- Mutualisations pertinentes entre les trois spécialités qui permettent de créer une cohérence interne à l'ensemble de la mention, tout en gardant les spécificités propres à chacune d'entre elles.
- Architecture cohérente permettant des passerelles entre les spécialités.
- Implication forte de l'unité de recherche d'appui, y compris dans les spécialités à finalité professionnelle.
- Lien étroit entre formation et recherche dans le cadre de montage de projets de formation applicables sur le terrain universitaire : création de ressources numériques, stage sur le terrain des centres de langues.
- Accueil de publics très diversifiés, avec une forte proportion de formation continue.
- Programme d'enseignement ambitieux et en adéquation avec les besoins du monde professionnel.
- Autonomie et prise d'initiative laissée aux étudiants sur différents projets.

Points faibles :

- Taux d'encadrement insuffisant qui ne permet pas de répondre à la très forte demande de candidatures, ni même d'ouvrir la formation à distance alors que la diversité des publics le justifierait.
- Diminution du nombre de stages effectués à l'étranger qui doit être inversée.
- Equipe enseignante pas réellement stabilisée (recours à de nombreux intervenants extérieurs à l'université).
- Taux de poursuite d'études en doctorat très faible, possiblement dû au manque de PR ou de MCF HDR susceptibles d'encadrer les thèses.

Recommandations :

Il conviendrait de renforcer l'équipe pédagogique et de la pérenniser avec davantage d'enseignants-chercheurs, en particulier des PR ou des MCF HDR susceptibles d'encadrer des thèses. Une telle mesure pourrait permettre d'envisager l'ouverture à distance de la formation. Cette orientation serait très porteuse, en particulier concernant les étudiants inscrits dans la spécialité PRO FLE.

La stratégie à l'international mériterait d'être approfondie, s'agissant notamment des mobilités étudiantes et enseignantes sortantes.

La mise en place d'un annuaire des diplômés permettrait d'assurer un meilleur suivi de leur carrière professionnelle et faciliterait la création d'un réseau des anciens étudiants en poste dans le monde, ce qui faciliterait la réalisation de stages à l'étranger.

Enfin, une équipe administrative propre à la mention en améliorerait le pilotage.

## Analyse

|   |   |
|---|---|
| <p>Adéquation du cursus aux objectifs</p> | <p>La formation répond à des besoins professionnels ciblés (75 % des diplômés trouvent un emploi en lien avec le domaine de formation) mais ouvre aussi sur des poursuites d'études doctorales dans le domaine de la linguistique appliquée. Elle s'adresse aussi bien à un public d'étudiants qu'à des professionnels (formateurs ou enseignants en langues).</p> <p>On dégage trois objectifs principaux clairement décrits :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- objectifs de nature scientifique (former à et par la recherche dans le domaine de la linguistique appliquée, à la description des langues et aux enjeux de la didactique des langues) ;</li> </ul> |
|---|---|

|  |  |
|--|--|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- objectifs de nature professionnelle (former des professionnels de l'enseignement des langues à l'analyse des processus d'apprentissage et des situations d'enseignement différencié, construire des applications didactiques innovantes, former les étudiants à la variété des publics et à la diversité des situations d'apprentissage) ;</li> <li>- objectifs d'acquisition de connaissances et de compétences spécifiques (faire acquérir des notions théoriques linguistiques et didactiques et envisager leur transposition dans les pratiques d'enseignement).</li> </ul>   |
| <p style="text-align: center;">Environnement de la formation</p> | <p>Au sein de l'établissement, le master <i>Linguistique et didactique des langues</i> s'inscrit dans le champ <i>Langues, littératures, et culture</i> défini par l'Université Rennes 2 et vient compléter le panel de formation en langues des mentions <i>Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales</i> (LLCER) et <i>Langues étrangères appliquées</i> (LEA).</p> <p>Dans le paysage régional, ce master est le seul à associer au sein d'une mention la linguistique, la didactique et le multimédia.</p> <p>La formation bénéficie d'une très bonne insertion dans le tissu institutionnel et associatif local. De nombreux professionnels interviennent dans la formation et les étudiants trouvent souvent un stage (ou un premier emploi) par leur intermédiaire. Elle attire également des étudiants d'autres universités françaises et étrangères, le recrutement international bénéficiant de l'appui de Campus France.</p> <p>En termes de structures de recherche, elle est adossée à l'équipe LIDILE-EA 3874 laquelle comprend des enseignants chercheurs des universités Rennes 1 et Rennes 2. L'Université de Rennes 1 dispose d'un Service Commun d'Etudes des Langues Vivantes Appliquées (SCELVA). L'Université Rennes 2 dispose d'un Centre de Ressources en Langues et du Centre International Rennais d'Etudes de Français pour Etrangers (CIREFE). Ces deux centres sont des structures qui travaillent en interaction avec le master.</p> |
| <p style="text-align: center;">Equipe pédagogique</p>            | <p>L'équipe pédagogique est pilotée par un responsable de la mention et des responsables de spécialités. Elle comprend 12 enseignants-chercheurs (1 PR et 11 MCF, dont 1 HDR), 12 PRAG, 1 ATER, 2 doctorants et 11 professionnels.</p> <p>Beaucoup d'enseignants de la formation sont très impliqués dans des responsabilités collectives au sein de l'établissement. De ce fait, le master ne dispose pas d'une équipe pédagogique qui lui soit totalement dédiée. Toutefois, cette situation ne semble pas nuire à sa cohésion.</p> <p>Les enseignants-chercheurs assurent les enseignements fondamentaux en lien avec leur secteur de recherche et dispensent 36 % des heures d'enseignement. Les PRAG interviennent pour assurer la formation en didactique des langues (54 % des enseignements). Les professionnels assurent quant à eux 10 % des enseignements et interviennent en ingénierie linguistique et pédagogique.</p> <p>La partie administrative de la formation est assurée par le département d'Anglais et l'UFR de Langues.</p>   |
| <p style="text-align: center;">Effectifs et résultats</p>        | <p>Les effectifs sont stables pour les spécialités PRO FLE et <i>Nouvelles recherches en linguistique et en didactique des langues</i>, en augmentation constante et progressive pour la spécialité PRO ALE. Au regard des capacités d'encadrement pédagogique limitées et du nombre de lieux de stage identifiés, il paraît souhaitable de maintenir les effectifs à leur niveau actuel.</p> <p>On observe en 2013 une baisse du taux de réussite au diplôme, passant de 77 % en 2012 à 56,9 % en 2013. Ce constat mériterait d'être expliqué.</p> <p>Quant à la poursuite d'études, on ne compte sur les trois dernières années qu'une ou deux inscriptions en doctorat directement après le master, peut-être en raison du très faible nombre de contrats doctoraux alloués. Néanmoins, le dossier indique que la poursuite en doctorat, quand elle a lieu, s'opère plutôt quelques années après l'obtention du master, après avoir exercé une activité professionnelle.</p>  |

|   |   |
|---|---|
| <p>Place de la recherche</p>            | <p>L'équipe de recherche en appui à la formation est l'EA 3874 LIDILE (Linguistique, Ingénierie, Didactique des Langues). 36 % des enseignements du master sont assurés par des EC membres de ce laboratoire.</p> <p>Les activités scientifiques programmées au sein de l'équipe LIDILE entrent dans la formation, notamment au niveau M2 au sein duquel les étudiants présentent leurs travaux de réflexion lors d'une Journée d'Études annuelle co-organisé par l'EA 3874 et le SCLEVA de l'Université de Rennes 1. Toutefois, les travaux des étudiants ne bénéficient pas d'un degré de valorisation suffisant. Le dossier souligne la nécessité d'en penser des outils de collecte.</p> <p>Un projet d'interaction s'appuyant sur un axe de traduction spécialisée existant au sein de LIDILE est envisagé pour le contrat à venir.</p>  |
| <p>Place de la professionnalisation</p> | <p>La mention vise la préparation aux métiers suivants : enseignants (formation initiale et continue), formateurs en langues du secteur privé, responsables de formations en langues ou de programmes linguistiques et culturels (écoles ou instituts de langues, cours intensifs, cours en entreprise, etc.) ou encore ingénieurs pédagogiques et multimédia.</p> <p>On peut véritablement parler d'une professionnalisation progressive au sein du master.</p> <p>Les stages participent de la professionnalisation avec deux stages d'observation raisonnée en M1 (d'une durée de 10 heures et de 40 heures).</p> <p>L'intégration de professionnels au sein de l'équipe pédagogique, et ce en nombre conséquent, est un gage de dialogue entre la formation et le monde professionnel. La réalisation des stages ou l'accès au premier emploi sont souvent facilités par le contact avec ces professionnels.</p> <p>Le planning annuel des conférences est établi par les étudiants de M2 dans le cadre d'une UE Professionnalisation.</p> <p>Un tiers des inscriptions se fait dans le cadre de la formation permanente (majoritairement enseignants du primaire ou du secondaire) ou de la reprise d'études (formateurs en langue dans le secteur socio-éducatif).</p>  |
| <p>Place des projets et stages</p>      | <p>La formation met en œuvre une pédagogie du et par projet qui initie les étudiants au travail collaboratif scientifique et didactique.</p> <p>En M1, l'UE Méthodologie du semestre 2 (S2) est centrée sur un projet de constitution de corpus d'apprenants en ALE et FLE. Ce projet est mis en place par l'équipe de recherche LIDILE.</p> <p>En M2, les étudiants des deux spécialités professionnelles élaborent des didacticiels d'apprentissage qui abondent les ressources des centres de langues comme le CIREFE et le SCLEVA ainsi que celles des centres de ressources en langues de partenaires nationaux ou internationaux sous convention avec la formation.</p> <p>En M2, pour la spécialité à finalité recherche, les étudiants participent à la production de ressources en lien avec les axes développés par l'équipe LIDILE (constitution et analyse de corpus).</p> <p>Les stages peuvent être accueillis au sein des structures de l'université, qui peuvent par la suite proposer des offres d'emploi aux diplômés (CDD ou CDI d'enseignants de FLE ou ALE).</p> <p>La spécialité <i>Nouvelles recherches en linguistique et en didactique des langues</i> n'intègre pas de stage obligatoire. Celui-ci est néanmoins conseillé, et fait, le cas échéant, l'objet d'une convention.</p> <p>La part de stages à l'étranger a nettement diminué. Les stages en M1 se déroulent exclusivement en France et dans un secteur local. En M2, la part des stages à l'étranger a aussi diminué. Toutefois, pour la spécialité PRO FLE, certains étudiants, une fois le diplôme obtenu, obtiennent un stage long de type MAEE (ministère des affaires étrangères).</p> |
| <p>Place de l'international</p>         | <p>La formation a une dimension internationale marquée, du fait de son public, de ses objectifs et de ses pratiques. Elle accueille chaque année un nombre significatif d'étudiants internationaux (environ 1/3 de la promotion). Elle bénéficie de partenariats pérennes avec des universités et instituts de langues étrangers (en Pologne, Slovaquie, Finlande, Chine et Argentine).</p>   |

|   |  |
|---|--|
|   | <p>En 2014, le programme de bi-diplômation du master FLE/PGCE avec la Brookes University (Oxford) a été clos sur décision unilatérale de l'université britannique. En revanche, on note qu'un projet de bi-diplômation est en cours avec l'Université polonaise de Poznan et qu'une exploration est en cours du côté de l'Université autonome de Barcelone.</p>  |
| <p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p> | <p>Chaque année, une commission d'admission en M1 et M2 est mise en place pour examiner les dossiers de candidatures (entre 300 et 400 selon les années). Elle est composée des responsables de spécialités et du directeur du département d'anglais.</p> <p>Les conditions d'accès à la formation sont clairement décrites. Pour les étudiants titulaires d'un M1 d'une autre discipline que le master <i>Linguistique et didactique des langues</i>, une admission en M2 est possible après examen de leur dossier de candidature.</p> <p>Dans sa structuration, la mention offre des passerelles entre les spécialités. En outre, des parcours personnalisés sont proposés aux professionnels ou enseignants en formation continue. On observe qu'il n'existe pas de politique d'aide à la réussite mise en place au niveau de l'établissement pour les masters.</p> <p>Pour accroître la maîtrise en français des étudiants internationaux, la formation a prévu des modalités de renforcement du niveau de langue étrangère en partenariat avec le CIREFE (UE de FLE obligatoire pour tous les non francophones au S2) et avec le Centre de Langues de l'Université Rennes 2 et l'EA LIDILE dans le cadre d'une expérience de tutorat guidé. Il s'agit d'un dispositif-pilote qui prend la forme d'un test en laboratoire pour évaluer les compétences écrites et orales.</p> |
| <p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>               | <p>La mention n'est offerte qu'en présentiel faute d'encadrement suffisant, malgré une demande importante de formation à distance, notamment de la part des professionnels.</p> <p>Le dispositif VAE est régulièrement mobilisé (jury qui siège deux fois par an). 16 demandes ont été présentées au cours de la période 2010/2013 et ont abouti (validations partielles ou totales).</p> <p>La formation assure une mission de formation permanente des titulaires du service public (enseignants du primaire et du secondaire, inspecteurs d'académie, attachés territoriaux). Certains enseignants bénéficient d'un congé formation pour suivre cette formation.</p> <p>Un ou deux étudiants ont chaque année recours au Service Handicap. La formation n'a jamais accueilli de sportifs de haut niveau.</p> <p>La place du numérique est déterminante. Elle comprend une formation progressive des étudiants aux différents outils (formation à divers logiciels, travaux sur des plateformes collaboratives et manipulation de logiciels de traitement de données).</p> <p>En 2014-2015, les étudiants ont travaillé à l'élaboration d'un Mooc (portail de cours en ligne ouvert à tous). Ils ont évalué positivement cette expérience mais l'ont estimée chronophage. A ce stade, elle n'a pas été reconduite.</p>   |
| <p>Evaluation des étudiants</p>                                     | <p>Les règles de modalités de contrôle des connaissances et de compensation sont communes pour toutes les formations de l'Université Rennes 2. L'étudiant doit obtenir une moyenne à l'année d'au moins 10/20. La compensation s'opère à l'intérieur de chaque semestre entre les différentes UE. La compensation entre les semestres n'existe pas.</p> <p>Le jury de la mention comprend six membres : les responsables des spécialités (1PR, 1 MC HDR, 2 MC) et deux PRAG qui participent à la formation. Il se réunit à l'issue de chaque semestre.</p> <p>Les modalités d'évaluation sont notamment exposées dans le livret remis à chaque étudiant. Il existe une grande diversité de modalités de contrôle continu : écrit sur table en temps limité, dossier individuel et dossier collectif, rapport de stage et mémoire de recherche, oraux et soutenance de mémoire.</p>   |
| <p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>                       | <p>Un livret de l'étudiant est rédigé chaque année. Il est distribué à l'ensemble des étudiants, est disponible au département d'anglais qui assure la gestion administrative de la formation et également téléchargeable sur l'ENT de l'université.</p>   |



|  |  |
|--|--|
|  | <p>Ce livret, complet, détaille clairement l'organisation et les contenus des enseignements et séminaires (répartition en UE, ECTS, volumes horaires, consignes concernant les comptes rendus, rapports de stages, dossiers à remettre). Il contient aussi un annuaire des enseignants de la formation et précise les modalités d'évaluation.</p> <p>La formation n'a pas mis en place de portefeuille de compétences. L'annexe descriptive au diplôme existe.</p>   |
| Suivi des diplômés   | <p>Chaque promotion est enquêtée par l'OPEIP au niveau national. Une étude locale est également mise en place une année après l'obtention du diplôme.</p> <p>Les enquêtes montrent un taux d'insertion professionnelle très satisfaisant, voire excellent (il est arrivé d'atteindre un taux de 100 % 30 mois après l'obtention du diplôme).</p> <p>Les contacts avec les anciens étudiants montrent que leur insertion professionnelle s'est réalisée conformément à leurs projets professionnels dans la très grande majorité des cas. Ils enseignent ou dirigent des structures d'enseignement en France ou à l'étranger. Les diplômés du master en formation permanente réinvestissent leurs nouvelles compétences dans leur établissement d'origine.</p>  |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation | <p>La procédure actuelle d'autoévaluation s'appuie sur l'expertise de l'équipe de direction et de l'équipe enseignante. L'ensemble des intervenants est sollicité pour établir le bilan de l'année, lesquels font appel aux étudiants pour procéder à une évaluation des enseignements (en ligne, orale ou questionnaire papier, le choix est laissé à la discrétion de chaque enseignant). L'équipe de direction a mis en place un questionnaire concernant l'architecture globale du diplôme.</p> <p>Ainsi, plusieurs aménagements ont été proposés au fil du présent contrat, tant sur l'organisation de la formation (calendrier des évaluations) que sur les contenus des enseignements.</p> <p>Un conseil de perfectionnement est en cours de constitution. Il intégrera les responsables des spécialités, 1 représentant des étudiants par spécialité, 2 intervenants professionnels (dont 1 membre du jury de VAE) et 10 personnalités extérieures à la formation représentant l'académie, les collectivités territoriales, le monde associatif, le monde industriel, les partenaires universitaires, les anciens étudiants, les personnels IATOS, l'UFR, le département d'anglais, les autres masters de l'UFR.</p> |

# Observations de l'établissement



**Lettre d'accompagnement aux réponses de l'université Rennes 2  
aux rapports de synthèse de l'HCERES  
(juillet 2016)**

La direction de l'établissement remercie l'HCERES pour l'évaluation globalement très positive de l'ensemble de ses formations.

Quoique consciente des contraintes qui pèsent sur l'HCERES, elle regrette que les rapports de synthèse de cette dernière lui parviennent tardivement, à un moment où l'élaboration de l'offre de formation que l'université Rennes 2 proposera dans le cadre de la prochaine accréditation est presque achevée. Il va de soi, pourtant, qu'elle veillera à ce que les équipes pédagogiques tirent le meilleur profit des utiles recommandations formulées dans les rapports de synthèse.

Elle tient par ailleurs à répondre de façon globale à des observations qui touchent de manière transversale à l'ensemble de ces formations :

- Le taux de réussite en M1 et le taux de passage de M1 à M2 font l'objet de remarques dans plusieurs des rapports relatifs aux formations de Master. Au delà de l'appréciation portée sur quelques cas particuliers, la direction de l'établissement souligne qu'elle est confrontée à une double contrainte : d'une part l'augmentation de ses effectifs de master 1, d'autre part la pérennisation de formations à vocation professionnalisante pour lesquelles le bassin d'emploi n'est pas extensif.

- La place insuffisante des professionnels dans certaines formations de L ou de M est à l'occasion mentionnée par les experts de l'HCERES. La direction prend acte de ces observations mais souligne, que si elle doit en effet progresser dans ce domaine, elle dispose également d'acquis sur lesquels elle entend s'appuyer (IDEFI 2PLG, Licence Pro, masters à vocation professionnelle). Elle considère également que la généralisation des conseils de perfectionnement dans le cadre de la prochaine offre de formation contribuera à renforcer encore les liens avec les mondes socio-professionnels.

- La direction de l'université prend acte des observations critiques relatives à la place de l'international dispersées dans un nombre notable de rapports de synthèse. Elle constate que, malgré les efforts de plusieurs équipes pédagogiques, cette dimension n'a pas été, dans les précédentes mandatures, un axe fort de la stratégie de l'établissement. Elle tient toutefois à souligner que l'internationalisation des formations est un des axes stratégiques du futur contrat d'établissement. Plusieurs décisions ont d'ores et déjà été prises : objectif d'une mise en place de cours disciplinaires en langue étrangères dans l'ensemble des formations (dispositif EMILE); doublement du volume horaire attribuée aux langues dans le cadre des masters; mise en place de modules de préparation à la mobilité sortante dans le cadre de l'enseignement obligatoire des langues et d'unités d'enseignement facultatives;

mise en place d'un cadre conventionnel simplifié pour la signature d'accord de bi-diplomation qui porte déjà des fruits (bi-diplomation avec l'université de Fès (Maroc) et avec l'université de Fudan (Chine))

- Enfin, la direction prend acte des observations récurrentes sur les enquêtes d'insertion professionnelle et les problèmes d'utilisation et de lisibilité éventuellement rencontrés. Elle tient toutefois à faire remarquer que l'université Rennes 2, qui a été pionnière dans cette mission, travaille désormais dans un cadre méthodologique stabilisé et unifié à l'échelle de l'établissement mais défini au niveau national, de telle sorte que certains indicateurs restent de fait peu adaptés à la spécificité de certaines de ses formations.

Elle constate et déplore le fait que les données élaborées par l'Observatoire des Parcours de l'Etudiant et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) et transmises aux équipes pédagogiques n'aient été que faiblement appropriées et n'aient pas fait l'objet d'analyses approfondies dans les rapports d'auto-évaluation. Le développement d'enquêtes portées au niveau des équipes pédagogiques semble parfois encouragé par les rapporteurs. Or, la direction de l'université qui souhaite soutenir le caractère impartial et indépendant des enquêtes de l'OPEIP, producteur d'indicateurs d'insertion consolidés à l'échelle de l'établissement, entend limiter le développement d'enquêtes portées par les équipes pédagogiques qui ont pour effet collatéral de faire chuter le taux global de réponse de la part des étudiants.

Enfin et de façon plus circonstancielle, un faible taux de réponse sur les études de licence générale a été relevé par plusieurs équipes pédagogiques dans les rapports d'auto-évaluation. Ce problème vient du fait que les premiers résultats de l'enquête des diplômés de licence 2012 ont été intégrés alors même que le recueil n'était pas finalisé. Ce point de vigilance avait été porté à l'attention des équipes pédagogiques qui disposaient par ailleurs des enquêtes des Licences générales 2010-2011 pour lesquelles le taux de réponse oscille entre 61% et 67%.

Dans le cadre du projet de système d'information relatif à l'offre de formation, l'établissement va devoir repenser les modalités de documentation de l'ensemble des diplômes Rennes 2. Les questions de parcours étudiant et d'insertion professionnelle constituent des points d'entrée stratégique pour rendre lisible l'offre de formation. Dans cette logique, un travail de concertation va engager les équipes pédagogiques, la direction et l'OPEIP pour le renforcement de la visibilité et une meilleure interaction.

Le Président  
  
Olivier DAVID



|                            |   |
|----------------------------|---|
| <b>Champ de formation</b>  | Champ Langues, littératures et cultures   |
| <b>Intitulé du diplôme</b> | Master mention Linguistique et didactique |

## Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

### Observations générales

L'université Rennes 2 prend acte des observations formulées par l'HCERES sur le Master mention Linguistique et didactique

Olivier DAVID

Président de l'Université Rennes 2